

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 30 AVRIL 2009

L'an deux mille neuf, le trente avril à dix neuf heures trente, les délégués de la Communauté de Communes « Les Sources de l'Yerres », dûment convoqués, se sont réunis en Mairie de Rozay en Brie en séance publique sous la présidence de M. LEPY.

Présents : Mesdames et messieurs, BEAUGRAND Bernard, BEAUGRAND Etienne, BERTHELOT Albert, BOSSELMAYER Barbara, DELAVAU Jean-Claude, DUBUIS Simone, JENNEPIN Eric, LAB Brigitte, LAFORGE Martine, LEPY Laurent, MICHARD Céline, PERCIK Patrick, PLATEL Véronique, SAADIA Charles, STOURME Patrick, THOUVIGNON François, VERSAULT Albert.

<u>Absents excusés</u> :	M. DENEST Bernard	- Pouvoir à Patrick PERCIK
	Mme LEVAILLANT Pascale	- Pouvoir à Albert VERSAULT
	Mme PERIGAULT Isabelle	- Pouvoir à Simone DUBUIS
	Mme PIGNOUX-GUILLOTIN Sophie	- Pouvoir à François THOUVIGNON

Secrétaire de séance : Mme PLATEL Véronique

Date de convocation : vendredi 24 avril 2009

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 17

Nombre de membres votant : 21

Assistait également à la réunion : Annie COUDIERE : secrétaire.

Le quorum atteint, le Président ouvre la séance et énumère les points inscrits à l'ordre du jour.

Le procès verbal de la séance du 24 février 2009 est adopté à l'unanimité.

➤ Objet : Vote des redevances du SPANC

Le Président

Considère prématuré de délibérer sur ce premier point de l'ordre du jour, n'ayant pas tous les éléments et des décisions importantes sont encore à aborder en réunion de travail.

Demande le report de ce point

Avec l'accord des membres du conseil, le vote des redevances du SPANC est reporté lors d'une prochaine réunion de conseil.

➤ Objet : Création d'un poste d'Attaché

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décident la création du poste d'Attaché, catégorie A, à compter du 1^{er} juin 2009

Questions diverses

▪ Journal d'information de la Communauté de Communes

Le Président

Informe que la lettre N°9 est en cours et que la distribution est prévue vers le 15 mai

Précise qu'un questionnaire sur le transport à la demande sera inséré dans la lettre N°9

▪ **Etudes Transport**

M PERCIK, Vice président,

Rappelle qu'une réunion de la commission transport a eu lieu lundi 27 avril 2009 en Mairie de Soisy-Bouy concernant le renforcement de la ligne 14 Montceaux-les-Provins-Tournan gare RER et la modification des lignes 10 et 21.

Rappelle que la ligne 14 traverse les Communautés de Communes de la Visandre, des Sources de l'Yerres et du Val Bréon.

Rappelle l'objectif de ce projet : offrir un service public de transport adapté aux besoins des usagers, en direction de Provins et vers le RER E à Tournan et également desservir les bassins d'emploi que représentent les zones d'activités déjà en fonction ou en prévision tout au long de la RN4.

Informe que

2 simulations pour la ligne 14 ont été faites par les sociétés de transport Procars et Transdev :

- 1^{er} projet de 6 allers-retours avec un déficit prévisionnel estimé à environ 253 000 € (hors subvention)
- 2^{ème} projet de 9 allers-retours avec un déficit prévisionnel estimé à 403 000 € (hors subvention)

Avec des arrêts prévus à Rozay et Fontenay

Pour les lignes 10 et 21 : 13 allers-retours avec un déficit prévisionnel estimé à environ 125 000 €

Informe qu'une offre précisément chiffrée sera proposée sous 15 jours par les sociétés de transport

Demande que la compétence transport soit prise par la Communauté de Communes

▪ **M BERTHELOT**

Demande dans la mesure du possible d'établir un planning des réunions de conseils communautaire

▪ **M le Président**

Informe que les appels d'offre MARPA et Maison des Services vont être lancés, le Permis de Construire devrait arriver sous peu et les dossiers techniques et financiers vont être également lancés

▪ **Mme DUBUIS**

Rappelle le courrier envoyé par l'ADBC concernant les dates des séminaires « impact du projet village nature » de 9h à 17h à Neufmoutiers

- Mercredi **13 mai** : partager la compréhension et valider les enjeux
- Mercredi **3 juin** : analyser les enjeux et les leviers d'action
- Mercredi **17 juin** déterminer une position commune

*L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 20h05*